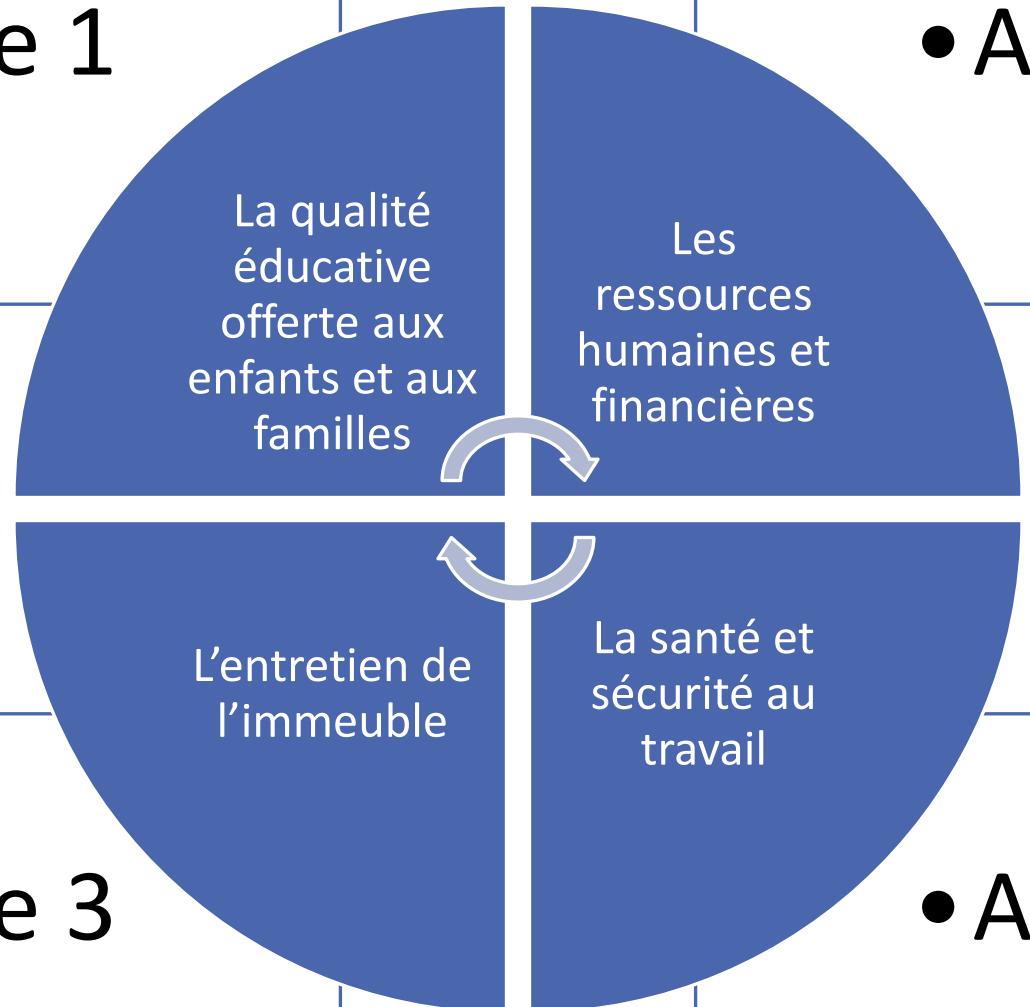


Planification stratégique 2024-2028

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DU VILLAGE INC.
ADOPTÉE LE 16 SEPTEMBRE 2024

• Axe 1

• Axe 2



• Axe 3

• Axe 4

La qualité des services offerts aux enfants et aux familles

Objectifs :

- Rehausser le soutien offert aux enfants ayant des besoins non-admissibles à la subvention pour enfant handicapé.
- Soutenir davantage les parents.
- Poursuivre le développement du volet « Apprentissage par la nature », et l'intégrer à notre Programme pédagogique.

Moyens proposés :

- Voir à la possibilité d'augmenter les heures allouées au soutien pédagogique, afin de permettre aux enfants et aux éducatrices de bénéficier davantage d'accompagnement, notamment en ayant plus de temps pour observer les enfants ayant des besoins spécifiques (non diagnostiqués), et élaborer des plans d'intervention adaptés à leurs besoins.
- Organiser des conférences et des cafés rencontres, pour les parents selon des thèmes spécifiques (ex : les crises de colères, l'enfant opposant, la transition scolaire, etc.), et essayer d'obtenir du financement pour la réalisation de telles activités.
- Recueillir les recommandations du comité « Apprentissage par la nature », et mettre en place les stratégies proposées. Aménager le boisé de manière à le rendre plus sécuritaire et attrayant. Poursuivre les démarches afin d'obtenir des sources de financement pour y arriver.
- Mettre à jour notre Programme pédagogique en y incluant le volet « Apprentissage par la nature ».
- Etc.

Les ressources humaines et financières

Objectifs:

- Procéder à une restructuration interne suite au congé sans solde de l'adjointe administrative.
- Favoriser la rétention de la main-d'œuvre.
- Assurer le maintien des services en cas de pénurie de main-d'œuvre.

Moyens proposés :

- Octroyer la comptabilité à une firme externe.
- Développer de nouvelles méthodes de travail afin d'être plus efficiente.
- Coordonner la transition et le transfert des dossiers afin de maintenir une rigueur, et efficacité administrative.
- Assurer la saine gestion des fonds publics en réalisant une restructuration qui répondra aux besoins organisationnels, tout en respectant les enveloppes budgétaires.
- Offrir un climat de travail sain et valorisant, permettant aux travailleuses de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel.
- Favoriser les suivis entre la direction et les travailleuses dans le but de maintenir la motivation et les relations interpersonnelles.
- Permettre la croissance professionnelle en offrant des formations de qualité, en lien avec des objectifs clairs fixés lors des évaluations annuelles et des suivis.
- Maintenir le déploiement du programme de reconnaissance et le réviser au besoin.
- Voir à la possibilité de créer un poste d'éducatrice volante dans le but de diminuer les impacts lors d'absences prévues ou imprévues des titulaires, et favoriser la stabilité.
- Maintenir et développer notre banque de remplaçantes régulières.

L'entretien de l'immeuble

Objectifs:

- S'assurer de la qualité de nos infrastructures.
- Assurer un environnement sécuritaire aux enfants.

Moyens proposés :

- Poursuivre le déploiement du plan d'entretien de l'immeuble réalisé 2021 et planifier un échéancier de réalisation pour les travaux d'envergures.
- Être proactif afin de déposer les demandes dans le cadre des appels de Projets d'Investissement en Infrastructure du ministère de la Famille (SPII) dans les délais requis et s'assurer que les dossiers soient complets.
- Être à l'affût des autres subventions disponibles.
- Assurer une inspection régulière du bâtiment afin de diminuer les risques de dégradations, ou de blessures.
- Etc.

La santé et la sécurité au travail

Objectifs:

- Assurer aux travailleuses un environnement de travail sain et sécuritaire.

Moyens proposés :

- Réviser, déployer et appliquer le plan d'action annuel en matière de prévention SST.
- Faire des inspections régulières pour diminuer les risques de blessures professionnelles.
- Être à l'affût des risques liés à la santé psychologique et mettre en place des mécanismes de prévention et de soutien.
- Informer les travailleuses concernant les ressources disponibles, tel que le programme d'aide aux employées.
- Travailler en collaboration avec le comité interne SST.
- Utiliser les ressources offertes par notre Mutuelle de prévention SST.